

# **Compte rendu de la commission relatif au projet de plan de développement des compétences 2022.**

Réunion de la commission du 29 novembre 2021.

# Table des matières

<i>Compte rendu de la commission relatif au projet de plan de développement des compétences 2022.</i> .....	1
<i>Table des matières</i> .....	2
<i>I. Sur le manque de visibilité lors de la construction du plan 2022.</i> .....	4
<i>II. Sur les catégories de formation dans un contexte de transformation.</i> .....	4
<i>III. Sur le budget prévu vers les salariés des antennes du « Réseau France 3 ».</i> .....	5
A. Budget décentralisé et Transfo (délégué) du réseau. ....	5
B. Le Budget transformation de l'entreprise. ....	6
C. Le Budget CTR. ....	6
<i>IV. Sur le budget prévu vers les salariés de la Fabrique rattachés au « Réseau France 3 ».</i> .....	7
A. Répartition du budget délégué à la Fabrique. ....	7
B. Répartition du projet de budget 2022 lié à la transformation. ....	8
<i>V. Sur les échanges lors de la réunion de la commission.</i> .....	8
A. Les formations au nouvel outil PIC (ex DRUPAL). ....	8
B. Les formations Mojo prévues en Alsace pour 13 monteuses. ....	9
C. Les formations VPTL. ....	9
D. Formations V-BOX ou V-MIX.....	9
E. Le Rapprochement avec France Bleu. ....	10
F. La régie automatisée à l'essai à Strasbourg.....	10
G. Sur les entretiens professionnels et l'état des lieux récapitulatif des parcours professionnels.....	10
H. Sur le suivi des formations dites Obligatoires. ....	10
<i>Annexes.</i> .....	11
A. Sur la répartition des formations selon les axes stratégiques. ....	11

<b>B. Sur la répartition des formations prévues dans les antennes. ....</b>	<b>12</b>
---	-----------

La commission Emploi Formation s'est réunie les 26 et 29 novembre 2021 dans un climat serein et constructif.

## **I. Sur le manque de visibilité lors de la construction du plan 2022.**

Une nouvelle fois, nous abordons le projet de plan de développement des compétences sans connaître les états des lieux et les plans d'actions envisagées en matière de GPE PP.

Toutes ces questions, doivent faire l'objet d'une gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels, afin de pouvoir construire des plans d'actions concrets et des parcours professionnels cohérents au regard des objectifs de l'entreprise et des attentes des salariés.

Il est indispensable que le plan de développement des compétences 2022 puisse répondre aux problèmes de transformation.

Malheureusement, faute de réponses à ces questions essentielles, nous étudions le projet sans avoir été en mesure de travailler cette question. De fait, il nous est impossible de savoir si ce projet de plan de développement des compétences correspond bien à un accompagnement des salariés, par la formation professionnelle, dans la stratégie de transformation de l'entreprise. Par ailleurs, ce projet de PDC démontre bien que cette question n'a toujours pas l'objet des débats nécessaires et cette question a des répercussions sur le manque de formations liées au développement des compétences (II).

## **II. Sur les catégories de formation dans un contexte de transformation.**

Pour rappel, le projet de PDC se construit autour de deux types de formation, selon qu'elles concernent le l'adaptation au poste de travail et maintien dans l'emploi (catégorie 1) ou le renforcement des compétences (catégorie 2). Ces actions de formation ne remplissent pas le même objectif, n'ont pas la même finalité surtout en période de transformation de l'entreprise. En toute logique, cette transformation devrait aboutir à un nombre beaucoup plus important de formations dans la seconde catégorie.

Or, la plupart des formations sont en catégorie 1 (formations permettant d'acquérir des compétences directement liées à leur poste de travail). Il s'agit donc de formations ayant pour objectif un maintien dans l'emploi (ou une adaptation au poste). Ces formations en lien direct

avec le poste occupé par les salariés ne créent aucune dynamique dans la transformation de l'entreprise.

En revanche, les formations entrant dans la catégorie 2 du **plan de formation** sont toutes les actions permettant au salarié de développer ses compétences, au-delà de ses compétences professionnelles. Ces actions de formation n'ont pas de lien direct avec le poste occupé. Elles ont pour objectif de permettre au salarié d'évoluer vers un nouveau poste et portent donc sur des savoirs utilisables dans un autre environnement professionnel.

Les membres de la commission recommandent donc qu'un nouvel équilibre soit trouvé entre ces 2 catégories de formation afin de permettre la reconnaissance des compétences acquises par les salariés concernés.

### **III. Sur le budget prévu vers les salariés des antennes du « Réseau France 3 ».**

Le projet de plan de développement des compétences 2022 prévoit 6 axes qui restent inchangés sur les 3 derniers budgets.

**Tous budgets confondus, il est prévu 3227 stagiaires du réseau à former en 2022.**

#### **A. Budget décentralisé et Transfo (délégué) du réseau.**

Le budget prévisionnel décentralisé du PDC 2021 dédié au réseau France 3 est de 901 712 € pour 2022 y compris celui dédié à la transformation de l'entreprise. Ce budget est le même que les années précédentes :

- 795 362 € à destination des formations planifiées par le réseau sur son budget décentralisé ;
- 106 350 € pour des formations actuellement identifiées dans le « budget transfo ».

Il a pour objectif le financement de 35 324 heures de formation pour 2372 stagiaires en 2022 contre 29 008 heures de formation pour 2405 stagiaires en 2021.

Comme les années précédentes les actions se répartissent selon 6 axes stratégiques :

- La régionalisation des antennes ;
- Le renforcement des valeurs de l'entreprise ;

- L'évolution des fonctions supports ;
- La fabrication de contenus innovants ;
- Le renforcement de l'innovation technologique ;
- Le renforcement de l'information nationale.

## B. Le Budget transformation de l'entreprise.

Pour rappel le budget transformation de l'entreprise s'élève à 12 millions €.

Pour la première fois depuis la signature de l'accord GPEC de progrès (accord RCC), le projet de plan de développement des compétences présenté en réseau comporte un budget délégué compris dans le budget de décentralisé.

Pour 2022, à l'heure où nous étudions le projet de PDC 106 350 € sont budgétisés sur le budget transformation. Ce budget intègre comme les années précédentes, les formations liées au numérique. Les reconversions ne sont pas comprises dans ce projet. (budget transfo ad hoc)

Comme pour les projets de plan 2020 et 2021, nous déplorons ce manque de visibilité au niveau du CSEe sur le budget Transformation.

## C. Le Budget CTR.

Le budget CTR, est piloté directement par l'UFTV. Nous n'avons au niveau du CSEe Réseau, qu'une vision macro de cet axe de financement qui concerne 855 stagiaires pour 15 699 heures de formation.

ACTIONS DE FORMATIONS	Nb de stagiaires	Nb d'heures stagiaires
INFORMATION ET PROGRAMMES	211	4 606
TECHNOLOGIES ET INNOVATION	231	5 733
GESTION D'ENTREPRISE	28	267
PREVENTION DES RISQUES, SANTE, QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	182	2 156
COMPETENCES TRANSVERSES	203	2 937
<b>TOTAL ACTIONS DE FORMATIONS</b>	<b>855</b>	<b>15 699</b>

## IV. Sur le budget prévu vers les salariés de la Fabrique rattachés au « Réseau France 3 ».

La Fabrique prévoit un budget prévisionnel de 226 000€ pour 2022 (contre 143 233€ pour 2021).

Ce budget est réparti entre les formations sur budget délégué : 150 603€ et les formations sur le budget de la transformation. 75 680€.

- 7 557 heures de formation dont 3010 heures au titre de la transformation sont prévues.
- 403 stagiaires concernés dont 104 au titre de la transformation.

Nous ferons les mêmes remarques que celles émises pour les antennes en ce qui concerne le budget CTR (central) : manque de visibilité au niveau du réseau.

### A. Répartition du budget délégué à la Fabrique.

La répartition du budget délégué est prévue selon 5 axes distincts :

- un axe **Programmes et Information** pour lequel il est prévu :
  - o un budget de 5 400€ ;
  - o 196 heures de formation pour 14 stagiaires.
- un axe **Technologies** et innovation pour lequel il est prévu :
  - o un budget de 87 638 €
  - o 1859 heures de formation pour 107 stagiaires
- un axe **Gestion d'entreprise** pour lequel il est prévu :
  - o un budget de 9 660 € ;
  - o 196 heures de formation pour 28 stagiaires.
- un axe **Compétences transverses** pour lequel il est prévu :
  - o un budget de 0 € au moment de la présentation du projet de PDC 2022.
- un axe **Prévention des risques, Santé et Qualité de vie au travail** pour lequel il est prévu :
  - o un budget de 47 905€ ;
  - o 2 296 heures de formation pour 150 stagiaires.

## B. Répartition du projet de budget 2022 lié à la transformation.

La répartition du budget transfo est prévue selon 2 axes distincts :

- un axe **Programmes et Information** pour lequel il est prévu :
  - o un budget de 5 000€ ;
  - o 70 heures de formation pour 2 stagiaires.
- un axe **Technologies** et innovation pour lequel il est prévu :
  - o un budget de 87 638 €
  - o 1859 heures de formation pour 107 stagiaires.

Nous constatons la présence de certains axes de formation sur le budget transformation.

- Formations à la réalisation de spectacles vivants ;
- Formations à la réalisation sportive ;
- Console Grand MA 3 ;
- Régie Tricaster ;
- Formations unité mobile (CARs) ;
- Image 3 D
- Virtualisation des décors ;
- Ingénierie images 3D ;
- Soundminer.

Les membres de la commission constatent que certaines de ces formations ne relèvent pas de la transformation de l'entreprise mais découlent simplement d'une simple adaptation au poste de travail ou d'un maintien dans l'emploi catégorie 1. (par exemple : la Console Grand MA3 qui est déjà en place au siège).

## V. Sur les échanges lors de la réunion de la commission.

Les débats ont porté sur :

### A. Les formations au nouvel outil PIC (ex DRUPAL).

Nous constatons que le plan ne prévoit qu'une seule formation à destination de 10 stagiaires (le Pôle Sud-Ouest est le seul à avoir anticipé ce besoin).

Toutefois, la direction nous a informé que les remarques faites en CSE seront prises en compte et que des formations seront montées et financées par l'UFTV.

Une autre formation liée à PIC est prévu. Cette formation ne concerne pas l'utilisation (technique) de l'outil mais l'écriture pour être vu et lu avec celui-ci. Cette formation à destination de 500 salariés en 2022, nous est annoncée comme pluriannuelle. Elle concerne les journalistes, les contributeurs Web et les personnels des antennes (à compétences complémentaires). A terme, 1500 salariés devraient être formés (sur 3 ans).

## **B. Les formations Mojo prévues en Alsace pour 13 monteurs.**

Alors qu'actuellement la pratique du Mojo reste très marginale à Strasbourg, 13 monteurs vont être formés au Mojo.

Cette formation est liée aux UCC.

Les membres de la commission recommandent que le projet éditorial nécessitant le déploiement de cet outil pour les monteurs soit présenté aux salariés de l'antenne.

## **C. Les formations VPTL.**

Le projet de plan 2022 prévoit actuellement 1 seule formation au VPTL (à destination d'un OPS). Suite à la mobilisation des salariés pour préserver leur activité, un engagement a été pris à destination des salariés du Pôle Sud Ouest. Des formations à destination des Techniciens vidéo seront organisées et ajoutées au plan 2022.

## **D. Formations V-BOX ou V-MIX.**

Ces formations ne figurent pas au projet de plan 2022. Pour autant des engagements ont été pris à destination des salariés du Pôle Sud Ouest. Elles devraient donc être organisées.

Pour autant, nous savons que cet outil peut avoir des conséquences sur l'emploi, l'organisation du travail et la formation. Les membres de la commission recommandent donc l'ouverture de négociations sur le sujet afin notamment, de permettre son déploiement dans le réseau, connaître les projets d'investissement et les modes d'exploitation envisagés.

## E. Le Rapprochement avec France Bleu.

La direction a engagé depuis plusieurs années un travail sur la formation afin d'accompagner les évolutions du numérique. Elle nous annonce que les rapprochements avec France Bleu ne change pas fondamentalement les évolutions des salariés du réseau France 3.

Le projet de PDC 2022 ne comporte pas d'actions de formation spécifiques.

## F. La régie automatisée à l'essai à Strasbourg.

Le projet de plan ne prévoit pas d'actions spécifiques. Pour autant, des formations devraient avoir lieu. Elles devraient être financées par pilotage central (CTR ou transfo).

## G. Sur les entretiens professionnels et l'état des lieux récapitulatif des parcours professionnels.

Les membres de la commission ont reporté le point qui devrait être traité en janvier.

## H. Sur le suivi des formations dites Obligatoires.

La commission a reporté le point qui sera traité lors du bilan du PDC 2020.

**Ce compte rendu vaut avis de la commission mais ne lie pas les membres du CSE.**

## **Annexes.**

### **A. Sur la répartition des formations selon les axes stratégiques.**

Les axes stratégiques se retrouvent dans les domaines de formation suivants.

#### **1. Information programme numérique. (info TV/ radio/ Web).**

Il est prévu :

- 1277 stagiaires
- 22 161 heures de formation ;
- 568 275€ de budget prévisionnel.

#### **2. Prévention des risques, Santé, QVT.**

Il est prévu :

- 858 stagiaires
- 8 305 heures de formation ;
- 169 173€ de budget prévisionnel.

#### **3. Production Fabrication Technologie.**

Il est prévu :

- 105 stagiaires
- 2506 heures de formation ;
- 73 567€ de budget prévisionnel.

#### **4. Gestion de l'entreprise.**

Il est prévu :

- 38 stagiaires
- 539 heures de formation ;
- 29635 € de budget prévisionnel.

**5. Compétences transverses : Management, efficacité professionnelle, développement personnel.**

Il est prévu :

- 94 stagiaires
- 1813 heures de formation ;
- 61 062 € de budget prévisionnel.

**B. Sur la répartition des formations prévues dans les antennes.**

La répartition budgétaire géographique est prévue de la manière suivante :

**1. Antennes Nord Ouest.**

**Basse Normandie :**

- 37 stagiaires ;
- 651 heures de formation ;
- 21 348€ de budget prévisionnel.

**Haute Normandie.**

- 35 stagiaires ;
- 616 heures de formation ;
- 18 845 € de budget prévisionnel.

**Bretagne.**

- 78 stagiaires ;
- 1095 heures de formation ;
- 30 135 € de budget.

**Centre Val de Loire :**

- 55 stagiaires ;
- 1141 heures de formation ;

- 21812 € de budget.

### **Paris Ile de France ;**

- 21 stagiaires ;
- 448 heures de formation ;
- 18 890€ de budget prévisionnel.

### **Pays de la Loire :**

- 38 stagiaires ;
- 574 heures de formation ;
- 22 728€ de budget.

### **2. Antennes Nord Est :**

#### **Bourgogne.**

- 54 stagiaires ;
- 798 heures de formation ;
- 22 160€ de budget.

#### **Franche Comté.**

- 23 stagiaires ;
- 476 heures de formation ;
- 16 272 € de budget.

#### **Alsace.**

- 97 stagiaires ;
- 1526 heures de formation ;
- 35 959€ de budget.

#### **Champagne Ardennes.**

- 43 stagiaires ;
- 742 heures de formation ;
- 23 050€ de budget.

#### **Lorraine.**

- 54 stagiaires ;
- 931 heures de formation ;
- 29 128 € de budget.

### **Nord pas de calais**

- 78 stagiaires ;
- 942 heures de formation ;
- 17 635€ de budget.

### **Picardie.**

- 22 stagiaires ;
- 405 heures de formation ;
- 14 414€ de budget.

### **3. Antennes Sud Ouest.**

#### **Limousin.**

- 54 stagiaires ;
- 907 heures de formation ;
- 34 455€ de budget.

#### **Poitou Charentes.**

- 45 stagiaires ;
- 623 heures de formation ;
- 23 798€ de budget.

#### **Languedoc Roussillon.**

- 64 stagiaires ;
- 854 heures de formation ;
- 29 279 € de budget.

#### **Midi Pyrénées.**

- 78 stagiaires ;
- 1250 heures de formation ;
- 47 445€ de budget.

### **4. Antennes Sud Est.**

#### **Alpes.**

- 46 stagiaires ;
- 750 heures de formation ;
- 25 585€ de budget.

### **Auvergne.**

- 46 stagiaires ;
- 1 036 heures de formation ;
- 46 833€ de budget.

### **Rhône Alpes.**

- 51 stagiaires ;
- 980 heures de formation ;
- 31 448 € de budget.

### **Côte d'azur.**

- 39 stagiaires ;
- 637 heures de formation ;
- 20 474€ de budget.

### **Provence Alpes.**

- 65 stagiaires ;
- 826 heures de formation ;
- 19 710€ de budget.